

COMPTE-RENDU SOMMAIRE REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2011

PRESENTS : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Jean-Maurice ABELARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC.

EXCUSES : Christophe ROYNARD, Jean-Claude MARIVAIN

POUVOIR : de Jean-Claude MARIVAIN à Maria LOPES

ABSENTS : Didier REVEILLERE, Jean-Michel ABELLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Maurice ABELARD

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 Mai 2011.

EGLISE

Suite à l'accident intervenu sur la commune de Torfou, Mr le Maire reprecise qu'il ne couvre pas les risques encourus par Mr MICHEL Patrick pour les réparations des vitraux. Mr le Maire présente de nouveau au Conseil Municipal le devis de la sté VERRIER D'ART concernant la restauration de vitraux et la protection grillagée. Le devis s'élève à **3 120.00 € HT**. Après délibération, l'ensemble de ces travaux est confié à cette société.

Un second devis d'un montant de **214.13 € HT** a été fait par cette même société concernant la restauration et la protection grillagée d'un vitrage de la sacristie. Le Conseil Paroissial ne prend pas en charge ces travaux. Avis favorable du Conseil Municipal.

Avis favorable pour ces deux devis soit un total de **3 334.13 € HT**.

ETUDE DIAGNOSTIQUE RESEAUX STATION ET ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Des dossiers de consultation concernant la réalisation d'une étude diagnostique (eaux parasitaires) ainsi qu'une étude de schéma directeur d'assainissement ont été adressés à différents bureaux d'études. Leurs propositions doivent parvenir à la mairie de Cossé d'Anjou avant le 22 Juillet 2011.

Le Conseil Général de Maine et Loire accorde à la commune la somme de **2 000 €** et l'Agence de l'Eau est susceptible de verser la somme de **10 000 €** pour ces études.

RAPPORT ASSAINISSEMENT 2010

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement de la commune de Cossé d'Anjou pour l'année 2010.

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Mr le Maire expose le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Mr le Préfet de Maine et Loire. Ce schéma prévoit le rattachement de l'ensemble des communes de la Communauté du Bocage à la Communauté d'Agglomération du Choletais. Or, la commune de Coron hésite actuellement sur son positionnement vers un rattachement à la Communauté de Communes de la Région de Chemillé ou vers un rattachement à la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de schéma en l'état et précise que le positionnement de Coron est encore à l'étude et n'est pas forcément dirigé vers la Communauté d'Agglomération du Choletais.

BLASON

L'étude est en cours.

PLAN ACCESSIBILITE

Mr le Maire rappelle qu'à la date du 12 Mai 2009 nous avons lancé la procédure d'élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics dans la commune afin de privilégier la continuité de la chaîne de déplacement. Tous les intervenants ont été conviés le 25 Mai 2011 à 18 h à la C.C.R.C. de Chemillé.

Actions à entreprendre et délais :

2012 : rue des Vieux Chênes (devis : **3 500 €**)

2015 : route de la Tourlandry, rue Baron et place de l'église/Mairie/St Clément (devis : **19 500 €**)

2020 : rue de l'Avenir, rue de l'Ecole et allée des Néfliers (devis : **36 500 €**)

Tout en sachant que les actions à mener peuvent être modifiées ou différenciées. Une demande de dérogation pour les voiries les plus pentues sera faite auprès des services de la Préfecture.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics qui pourra faire l'objet d'une évaluation annuelle et d'une révision tous les trois ans maximum voté par le Conseil Municipal.

P.L.U.

Les Consorts LE MOULLEC demandent une réduction de l'emprise sur la surface réservée des parcelles n° 784 et 1020 destinée à un éventuel plateau sportif et à l'agrandissement de l'école de Cossé d'Anjou. Après étude, la surface réservée porterait sur une superficie pour les deux parcelles entre 1135 m² et 1175 m² suivant les mesures prises par le logiciel Autocad ou par le logiciel du cadastre qui s'avérerait plus juste. Après délibération, la totalité du Conseil Municipal émet un avis favorable.

ENFANTS SCOLARISES HORS COMMUNE

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le montant de la participation qui sera demandée aux communes extérieures dont les enfants seront inscrits à l'école du Bocage de Cossé d'Anjou à la rentrée de Septembre 2011, à savoir

- **1 022.46 €** enfant en maternelle

- **273.04 €** enfant en primaire

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ces tarifs.

Mr le Maire fait la lecture du compte rendu du conseil d'école du 27 Mai 2011. Pour la rentrée 2011-2012, nous avons 58 élèves inscrits. A noter que depuis ce conseil d'école, Mme la Directrice nous a fait part de cinq nouvelles inscriptions. D'autres inscriptions seraient en cours.

INDEMNITE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR

Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'indemnité attribuée à Mme LACAZE Marie-Noëlle, comptable chargé des fonctions de receveur municipal de la commune de Cossé d'Anjou, pour l'année 2010, soit 306.95 € brut et 280.06 € net.

Mr le Maire informe que Mme LACAZE est promue Trésorier Principal à la Direction Générale des Finances Publiques en région parisienne au 1^{er} Juillet 2011. Mr MILLET Christophe, actuellement Chef de poste de la Trésorerie de Beaupréau assurera l'intérim du poste.

MEILLEUR APPRENTI 2011

Le 17 Juin 2011 aux Greniers St Jean, Mr le Maire a remis la médaille départementale de bronze des meilleurs apprentis de France 2011 à Anthony MANCEAU (7, rue de l'Avenir) dans la catégorie de menuiserie. Un courrier lui sera adressé dans lequel nous lui présenterons toutes nos félicitations et un encouragement pour son avenir professionnel.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Centre Social : Patrick MICHEL fait le compte rendu de la course de solex qui a eu lieu le 2 Juillet 2011 à Chemillé.

Eglise : Jean-Paul BOURDEILLE a fait plusieurs demandes de devis concernant des travaux d'aménagement autour de l'Eglise.

Aire de jeux : Patrick MICHEL présente le devis de la sté COMAT ET VALCO : **7 500 € HT**. Le Conseil Municipal demande s'il peut revoir les prix auprès de cette société.

St Clément : Un devis a été demandé auprès de Jérôme TIJOU concernant le remplacement des cimaises dans la salle St Clément.

Abri bus : Un devis a été demandé auprès de Philippe GODEFROY.

Wifi : Récemment, la commune de Cossé d'Anjou a installé une borne wifi à la bibliothèque dans les locaux de la mairie. Deux stagiaires, Kévin ALVES et Jean-Baptiste ROBIN, du Cybercentre du Centre Social de Chemillé, ont permis la mise en place de cet outil.

CARRIERE DE L'ANGIBOURGÈRE

Lors de l'arrête préfectoral DIDD – 2011 N°17 concernant l'autorisation d'exploitation de la carrière de l'Angibourgère, à La Tourlandry, stipule, en son article 4.1.1, la création, par l'exploitant, d'une réunion d'information à laquelle doivent être conviées les municipalités jouxtant cette carrière. Cossé d'Anjou en fait partie.

Il avait aussi été prévu la création d'une commission locale d'informations (C.L.I) dont les membres participeraient aux réunions. A ce jour cette commission n'a jamais pu être représentée du fait qu'elle n'a jamais été créée.

Sur proposition du Conseil Municipal et après délibération de l'ensemble de ces membres, ceux-ci émettent un avis favorable à ce que cette commission soit créée et représentée lors des réunions avec l'exploitant de la carrière.

Le Conseil Municipal charge Mr le Maire de demander à Mr le Préfet de Maine et Loire de bien vouloir mettre en place cette commission.

ASSOCIATION ATOUT VENT EN CHEMILLOIS

Mr le Maire représentera la commune de Cossé d'Anjou auprès de l'association ATOUT VENT EN CHEMILLOIS. Cette association a pour objet de préfigurer un système collectif d'investissement et d'exploitation d'éoliennes ouvert largement aux acteurs publics et privés domiciliés notamment sur le territoire de la CCRC.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 12 Septembre 2011.